

# Espace aérien – aérodromes - aéronefs et pilotes

## Les textes essentiels

Ces textes sont consultables sur le site de la FFP, rubrique vie fédérale, commission aéronautique, réglementation.



### Aérodromes

---

► **Circulaire 2005-31 du 11 mai 2005**

Gère le transfert de compétences entre l'état et les collectivités locales pour votre aérodrome.

► **Circulaire du 6 décembre 2005**

Relative à la maîtrise des nuisances sonores au voisinage des aérodromes d'aviation légère. Consignes aux préfets pour la gestion des crises liées à la gêne sonore.



### Espace aérien

---

► **Instruction du 29 juillet 1981**

Relative aux activités de parachutage. Utilisation de l'espace aérien par les avions largueurs, demandes de NOTAM.

► **Arrêté du 18 mars 1982**

Concernant les dispositions relatives au vol en formation en circulation aérienne générale. Largage en formation de plusieurs avions.

► **Arrêté du 1er septembre 1995**

Fixant les règles à suivre lorsque des incidents de la circulation aérienne sont constatés. Les déclarations à faire en cas d'incident.

## **Utilisation, exploitation des aéronefs**

---

### ▶ **Arrêté du 24 juillet 1991**

Relatif aux conditions d'utilisation des aéronefs civils en aviation générale. Equipements, utilisation, Manuel d'activités particulières et DNC.

### ▶ **Circulaire no 2005-15 du 9 février 2005**

Sur l'exploitation en France en travail aérien d'aéronefs immatriculés à l'étranger. Conditions pour faire du parachutisme avec un avion immatriculé hors de France.

### ▶ **Arrêté du 4 avril 2003**

Fixant la liste des incidents d'aviation civile devant être portés à la connaissance du bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile.

## **Pilotes**

---

### ▶ **Arrêté du 13 mars 1989**

Relatif au largage de parachutistes par des pilotes non professionnels d'avion. Pour faire voler des pilotes privés (attention ceux-ci doivent également répondre aux conditions de l'arrêté de 91 (DNC))

### ▶ **Arrêté du 29 mars 1999**

Relatif aux licences et qualifications de membre d'équipage de conduite d'avions (FCL1). Réglementation générale allant du pilote privé au pilote de ligne.

### ▶ **Instruction du 10 août 2005**

Modifiant l'instruction du 9 juin 1999 modifiée fixant la liste des classes et types d'avions prise en application de l'arrêté du 29 mars 1999 (FCL 1, sous partie F). La dernière liste des classes et types d'aéronefs.

## **Consignes opérationnelles**

---

### ▶ **C.O. n°92-1-01**

Le parachutisme n'est pas du transport de passagers.

### ▶ **C.O. n°F-2004-002**

Mise en garde stabilisateur profondeur B2H2